

No
ligne

**PROJETS SUBVENTIONNÉS PAR LE COMPTE
D'AIDE À LA SUBSTITUTION D'ÉNERGIES PLUS POLLUANTES
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 SEPTEMBRE 2016**

1	Nombre de clients :	431	(1)
2	Volume déplacé en m ³ :	2 447 300	
3	Litres de mazout déplacés :	2 729 661	
4	Investissement :		
5	Branchement et conduite	3 631 919 \$	
6	PRC	1 014 685 \$	
7	Sommes utilisées :	886 770 \$	(2)
8	Rentabilité de l'ensemble des projets réalisés grâce à l'utilisation du CASEP :		
9	<u>Sans le CASEP</u>		
10	Point mort (années)	21,20	
11	T.R.I. %	6,83%	
12	<u>Avec le CASEP</u>		
13	Point mort (années)	11,10	
14	T.R.I. %	8,31%	

15 (1) L'énergie déplacée pour les clients est le mazout léger. Elle a généré une réduction de 2 842 tonnes des émissions de CO₂.

16	(2) Solde du CASEP, 30 septembre 2015	1 194 732 \$
17	Montant autorisé CASEP pour 2016	1 000 000 \$
18	Intérêts gagnés en 2016	88 670 \$
19	Sommes utilisées en 2016	<u>(886 770) \$</u>
20	Solde du CASEP, 30 septembre 2016	<u><u>1 396 632 \$</u></u>